



Auvergne, Puy-de-Dôme
Pontaumur
11 rue Montaigne

Centre de formation professionnelle agricole, puis lycée professionnel agricole, puis établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole des Combrailles, site de Pontaumur

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002622

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées, opération d'urgence

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école d'agriculture, lycée

Parties constituantes non étudiées : cour, cour jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti lâche

Références cadastrales : 2019, AO, 121

Historique

L'établissement, dont les désignations précises ont varié mais qui conserve en façade l'acronyme LPA, pour lycée professionnel agricole, a ouvert ses portes à la rentrée de 1971, d'après le gestionnaire du lycée rencontré le 4 juin 2019. L'avant-projet conservé dans les archives de la mairie, daté du 2 octobre 1967, est signé de Georges Galinat, architecte, et F. Jaffeux, architecte DPLG, et apparaît comme une commande du ministère de l'agriculture. On peut supposer que les travaux ont commencé en 1969 ou 1970. La réception définitive des travaux ayant été programmée pour le 30 octobre 1972. Par ailleurs, un ancien fascicule non daté (présentation de l'établissement à sa création ?) nous a été remis par l'administration ce même 4 juin 2019 dans lequel il est fait état d'un Centre de formation professionnelle agricole menant au brevet dit BEPA, option agriculture-élevage. Or, en 2019, le lycée, dit des Combrailles, est basé sur deux sites. Le premier est celui de Saint-Gervais d'Auvergne, et affiche une spécialité de formation aux métiers du chien, et le site de Pontaumur, aux métiers de l'animalerie. Chacun des deux sites accueille environ 120 élèves (dont 98%, à Pontaumur, sont internes). En 2009, d'après la même source orale, l'établissement a été réorganisé, mais pas agrandi. Dès cette époque, un projet de reconstruction avait été évoqué. Des plans produits en 2015, repris par la suite, ont conduit à l'ouverture du chantier de reconstruction en octobre 2018 (permis de construire délivré au président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, le 21 novembre 2016), sur le site-même de l'établissement, à l'emplacement de la cour des élèves, puisque aucune opportunité foncière ne s'était dégagée sur la commune. Lorsque les travaux seront terminés, l'établissement actuel, dont nous rendons compte, sera démoli.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1967 (daté par source), 1971 (daté par tradition orale)

Auteur(s) de l'oeuvre : François Jaffeux, Georges Galinat

Description

L'édifice tel qu'il a été réorganisé en 2009 se présente comme une longue barre à travées, parallèle à la rue, surmontée, en son milieu seulement, de deux étages carrés. Il respecte un recul d'alignement occupé principalement par un jardin de

façade et un perron. Au sud, au niveau de la salle, dite de conférences à l'origine et polyvalente actuellement, bassins, ponceau, volières et hôtel à insectes sont isolés de l'espace public par une grille de clôture à simples barreaux.

À l'arrière et au nord, un corps de bâtiment contenant actuellement le centre de documentation et les garages flanque la barre principale. Les garages, initialement ateliers, sont couverts d'une structure métallique apparente. Deux escaliers principaux, tournants et suspendus, desservent les étages et un escalier secondaire rampe-sur-rampe, accessible uniquement depuis le dégagement entre réfectoire et cuisines, complète le dispositif de circulation verticale, sans compter les degrés, et les escaliers de secours métalliques situés à l'extérieur. Les deux escaliers principaux sont éclairés par des "colonnes" de pavés de verre situées de part et d'autre de la cage, créant une saillie sur l'élévation arrière.

À partir du sud au rez-de-chaussée on trouve ainsi une salle polyvalente (devenant salle d'étude en soirée pour les internes) disposant d'un système de baies aménagées en dents de scie en façade, un vestibule, prolongé par un auvent à l'extérieur, puis un couloir central distribuant à l'est les salles de classe et de travaux pratiques, et à l'ouest principalement les bureaux et les cages d'escalier.

Au sud des deux étages carrés avaient été prévu des logements de fonction : celui du premier étage a été transformé en chambres, prolongeant ainsi la succession des chambres de l'internat des filles. Au second étage, l'internat des garçons est distribué de la même façon. Des salles communes de douches et de lavabos, selon un schéma qui diffère de celui prévu dans l'avant-projet, s'intercalent entre les chambres, côté ouest.

D'après le devis descriptif des travaux inclus dans l'avant-projet et ce que nous avons pu globalement observé, les murs de façade et de refend sont "en béton banché de gravier de rivière et ciment, ou maçonnerie de pierre suivant l'aspect des façades". Le tout sur une semelle en béton armé "coulé sur un béton de forme". Pour les planchers, ils sont indiqués comme devant être en béton de ciment armé sur poutrelles préfabriquées mais "il pourra être proposé par les entreprises une variante comportant des planchers entièrement préfabriqués". En façade, le béton est enduit au mortier de ciment et crépi d'un plastique sans ciment à base de résines synthétiques. Les principaux panneaux de façade et leurs menuiseries en sipo (bois provenant d'Afrique) sont vernis sur trois couches. Chacun des panneaux est large de 2,02 m et les poteaux qui les séparent de 0,38 m. Les toits terrasse ont reçu une étanchéité en asphalte coulé et des coupoles en plexiglas ont été prévu au-dessus des ateliers et de la cantine. Un "passadôme" (lanterneau permettant éclairage zénithal et accès à la terrasse) au-dessus du couloir du troisième étage est également indiqué dans le devis sans que nous ne soyons allés en constater l'existence.

Le devis estimatif des travaux s'élevait en 1967 à 1 769 000, 00 Francs.

Les escaliers métalliques de secours ont été ajoutés après coup.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ; béton crépi ; pierre, moellon sans chaîne en pierre de taille

Matériau(x) de couverture : bitume

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés

Couvrements : charpente métallique apparente

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier demi-hors-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, suspendu ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour ; escalier isolé : escalier en vis sans jour, en charpente métallique

Jardins : bocage de jardin

Décor

Techniques : maçonnerie

Représentations : pierre

Précision sur les représentations :

Le premier niveau de l'édifice, en façade principale sur la rue (correspondant au rez-de-jardin), est parementé (ou maçonné ?) de moellon, de même que le pan de mur situé au nord de l'auvent.

Statut, intérêt et protection

Dossier ponctuel d'urgence avant démolition.

Statut de la propriété : propriété de la région

Le lycée professionnel agricole de Pontaumur dans son environnement.

"Un nouveau service" inscrit au 5e Plan...

D'après l'INSEE, la commune de Pontaumur comptait 675 habitants en 2015 et elle est située sur la zone d'emplois de Clermont-Ferrand, dont elle est distante pourtant de 40 km.

Le secteur sur lequel est implanté le lycée, entre la rivière (le Sioulet) et l'avenue Gordon-Bennett (route de Clermont-Ferrand à Limoges), encore totalement vierge en 1954 (voir les données de la rubrique "Remonter le temps" de l'IGN), a fait l'objet de plusieurs aménagements dans les années 1960. Il est désigné du terme de "Grand pré" et correspond à une parcelle cadastrée au n°48 de la section C, que le conseil municipal se propose d'acquérir le 21 février 1962 afin d'y aménager un camping et un lotissement composé de 30 lots.



Plan du lotissement, 13 février 1962, modifié le 1er juin 1962, par Georges Galinat, architecte de la ville de Riom. (Photo chercheure.)

Cette opération représente "une extension et un équipement du bourg intéressant les particuliers, le commerce et le tourisme"¹. La décision fait l'objet d'une modification en séance du conseil municipal datée du 12 janvier 1967. Une partie des lots non vendus du lotissement seront affectés à la réalisation d'un projet double, tous deux inscrits au 5e Plan : la construction d'une maison de retraite et d'un centre de formation professionnelle agricole (CFPA). Le conseil municipal met gratuitement à disposition des services du ministère de l'agriculture le terrain nécessaire à l'implantation "du nouveau service". Un arrêté préfectoral du 20 février 1967 entérine les modifications inhérentes aux deux nouveaux projets.



Extrémité nord de l'établissement (la partie ouverte correspond à la salle du réfectoire, la partie aveugle aux cuisines). Au fond, on distingue le clocher de l'église de Pontaumur, située en contre-haut du centre-ville. La présence de la grue atteste des travaux entrepris afin de remplacer l'édifice étudié destiné à la démolition.

...Exemplaire de la discrétion des équipements publics des années 1960.

Le lycée se situe à un peu plus de 400 mètres à vol d'oiseau de l'église paroissiale et autant de la mairie.

Néanmoins, depuis le parvis de l'église, située pourtant en contre-haut du centre-ville, le lycée demeure invisible (certes en une période où le feuillage des arbres est à son maximum). Séparé en outre de l'avenue Gordon-Bennett par le lotissement de villas, le lycée, à tous points de vue, cultive la discrétion : un parti architectural qui en fait correspond aux années de sa construction. Cependant, il ne s'intègre pas à la pratique constructive en préfabriqués typique de ces années-là en matière d'établissements d'enseignement (hormis les planchers que les entrepreneurs pourront, s'ils le souhaitent, mettre en oeuvre sous forme de préfabriqués). La construction ne relevait pas du ministère de l'éducation nationale, mais de celui de l'agriculture : dans ce dernier, la technique du préfabriqué n'était peut-être pas autant préconisée.

Nous avons visité le site en juin 2019 alors que le chantier de construction de l'édifice de remplacement battait son plein, c'est ainsi que la lecture que nous avons eue du bâtiment initial a pu être perturbée.

1. AC de Pontaumur. 1 D 1*. Registre des délibérations du conseil municipal. 21 février 1962.

Références documentaires

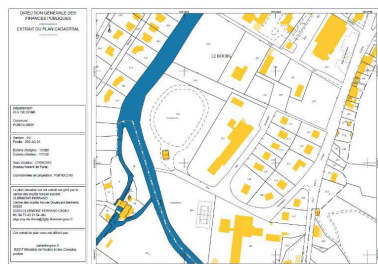
Documents d'archive

- **CFPA Pontaumur.**
Documentation du Service régional de l'Inventaire. **CFPA Pontaumur. Agriculteurs, futurs agriculteurs, pour votre formation et celle de vos enfants, renseignez-vous.** Sans date ni nom (imp. chez Siman à Clermont-Ferrand). [1971 ?]
Plaquette illustrée notamment d'une photographie de façade, de trois salles et d'une "chambre de garçons".
Plaquette de présentation du LPA de Pontaumur.
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont : DEPL 031

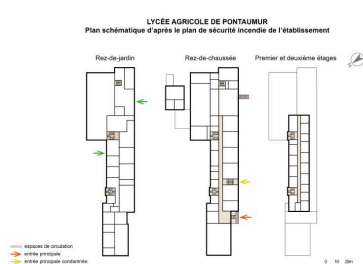
Documents figurés

- **LPA Pontaumur. Avant-projet, 1967.**
 AC Pontaumur. **CFPA, puis LPA de Pontaumur. Avant-projet**, par Georges Galinat, architecte de la ville de Riom. 2 octobre 1967.
 Plan d'implantation.
 Façades et coupes.
 Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée.
 Plans des étages.
 LPA Pontaumur. Avant-projet, 1967.
 AC Pontaumur : 8 W 12

Illustrations



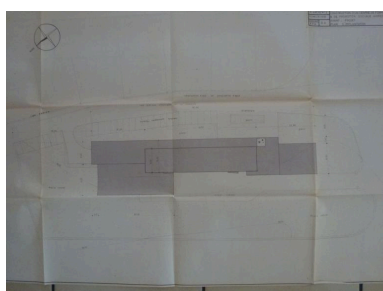
Plan de situation, d'après le plan cadastral, au 27 juin 2019.
 Dess. Bénédicte Renaud-Morand, Dess. Service du cadastre
 IVR84_20196300152NUDA



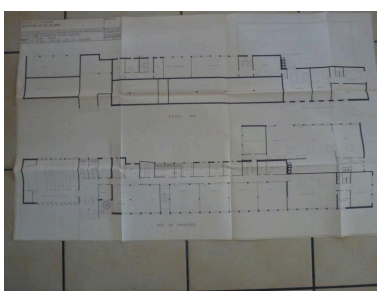
Plan schématique des trois niveaux, état 2019 : une des deux entrées principales d'origine a été condamnée pour recevoir l'infirmerie.
 Dess. Guylaine Beauparland-Dupuy
 IVR84_20196300250NUDA



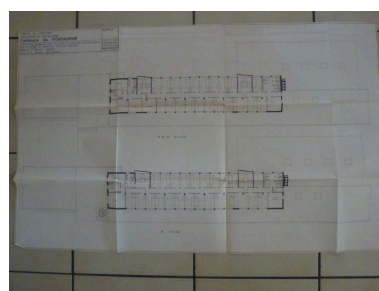
Plan du lotissement, 13 février 1962, modifié le 1er juin 1962, par Georges Galinat, architecte de la ville de Riom. (Photo chercheure.)
 Phot. Bénédicte Renaud-Morand
 IVR84_20196300158NUCA



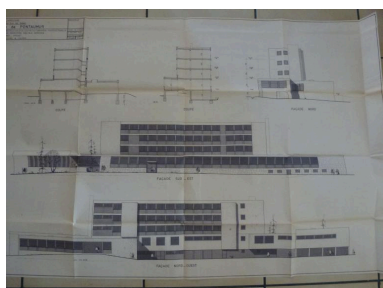
Avant-projet par G. Galinat et F. Jaffeux. Plan d'implantation, éch. 1/200, 2 octobre 1967. (Photo chercheure.)
 Phot. Bénédicte Renaud-Morand
 IVR84_20196300154NUCA



Avant-projet, par G. Galinat et F. Jaffeux. Plans du sous-sol et rez-de-chaussée, éch. 0,01pm, 2 octobre 1967. (Photo chercheure.)
 Phot. Bénédicte Renaud-Morand
 IVR84_20196300155NUCA



Avant-projet, par Georges Galinat et F. Jaffeux, 2 octobre 1967. Plans des étages. (Photo chercheure.)
 Phot. Bénédicte Renaud-Morand
 IVR84_20196300156NUCA



Avant-projet, par Georges Galinat et F. Jaffeux, 2 octobre 1967. Façades et coupes. (Photo chercheure.)
 Phot. Bénédicte Renaud-Morand
 IVR84_20196300157NUCA



Façade principale avec entrées : la porte d'entrée à droite, surmontée des drapeaux, a été condamnée (en 2019, soit avant démolition, le vestibule était transformé en infirmerie) ; quant à l'avent formant



Vue générale depuis le fond de l'impasse Montaigne (depuis le nord-est). À droite du cliché, on aperçoit des éléments du chantier de construction de l'édifice de remplacement.

hall d'entrée surmonté de l'acronyme LPA, il abrite en 2019 deux volièrès, dont celle de la mascotte de l'établissement, le perroquet Hélios.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300113NUC4A



Façade principale depuis le nord-est : la volée à droite est l'escalier de secours de la cantine, l'escalier en vis est celui de l'internat.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300112NUC4A



Extrémité nord de l'établissement (la partie ouverte correspond à la salle du réfectoire, la partie aveugle aux cuisines). Au fond, on distingue le clocher de l'église de Pontaumur, située en contre-haut du centre-ville. La présence de la grue atteste des travaux entrepris afin de remplacer l'édifice étudié destiné à la démolition.

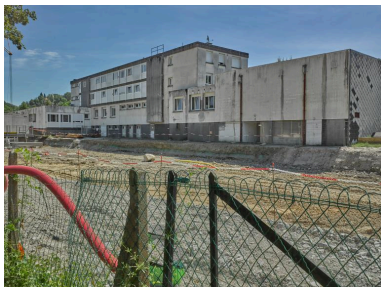
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20196300131NUCA

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20196300153NUCA



Extrémité sud de la façade principale : on distingue les deux volièrès qui ont été installées sous l'auvent, puis à gauche la salle polyvalente dont les baies ont été traitées en façade en dents de scie. Au-devant de la salle s'élève un hôtel à insectes en forme de perroquet (il ne s'agit pas d'une oeuvre créée dans le cadre du 1% artistique, les lycées agricoles n'y ayant été sujets qu'à partir de 1980).

Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300114NUC4A



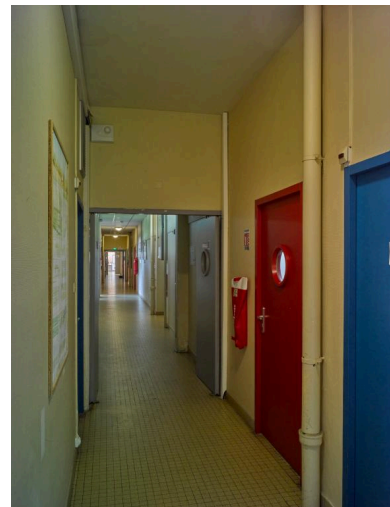
Élévation arrière (ouest), prise depuis le terrain de camping municipal. L'excavation du premier plan (effectuée dans le cadre des travaux pour le nouvel établissement) remplace l'ancienne cour des élèves, dans laquelle prenaient place plusieurs volièrès.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300118NUCA



Les travaux de construction du nouvel établissement ayant débuté en octobre 2018, ce cliché atteste de l'état de l'ancien établissement à l'arrivée des engins.

Phot. Olivier Morel
IVR84_20196300144NUCA



Couloir central du rez-de-chaussée avec portes à hublot du sud vers le nord) : à droite, principalement les salles de classe, à gauche, les bureaux de l'administration, les escaliers, et quelques laboratoires.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20196300115NUC4A



Salle de travaux pratiques : aquarium (le lycée étant, en 2019, spécialisé dans les professions liées à l'animalerie).

Phot. Christian Parisey

IVR84_20196300116NUC4A



Escalier situé approximativement au centre de l'établissement. l'épaisseur des pavés de verre correspond à une saillie sur l'élévation arrière. Pour un second escalier, le même principe d'éclairage a été adopté.

Phot. Christian Parisey

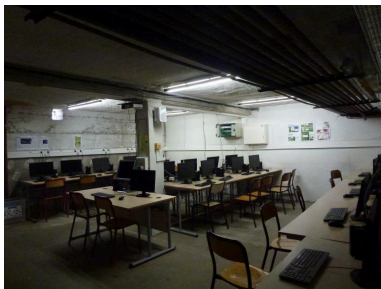
IVR84_20196300117NUC4A



Internat : salle des lavabos, au premier étage. Les baies ouvrent à l'ouest.

Phot. Christian Parisey

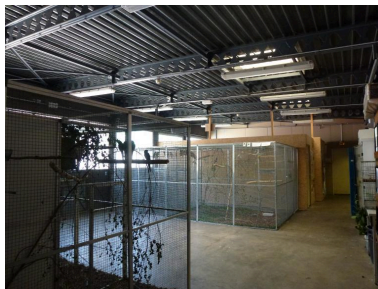
IVR84_20196300137NUC4A



À l'ouest, dans le niveau servant de socle à l'édifice (en façade principale, les degrés d'accès le font passer inaperçu), un garage (ou un lieu de stockage ?) a été aménagé en salle d'informatique.

Phot. Bénédicte Renaud-Morand

IVR84_20196300134NUCA



Garages abritant les volières pendant la durée des travaux de construction du nouvel établissement.

Phot. Bénédicte Renaud-Morand

IVR84_20196300136NUCA



Premier étage de l'internat (niveau destiné aux filles) : couloir central, dans le sens nord-sud. Au fond, un appartement de fonction a été transformé en chambres d'élèves.

Phot. Bénédicte Renaud-Morand

IVR84_20196300135NUCA

Dossiers liés

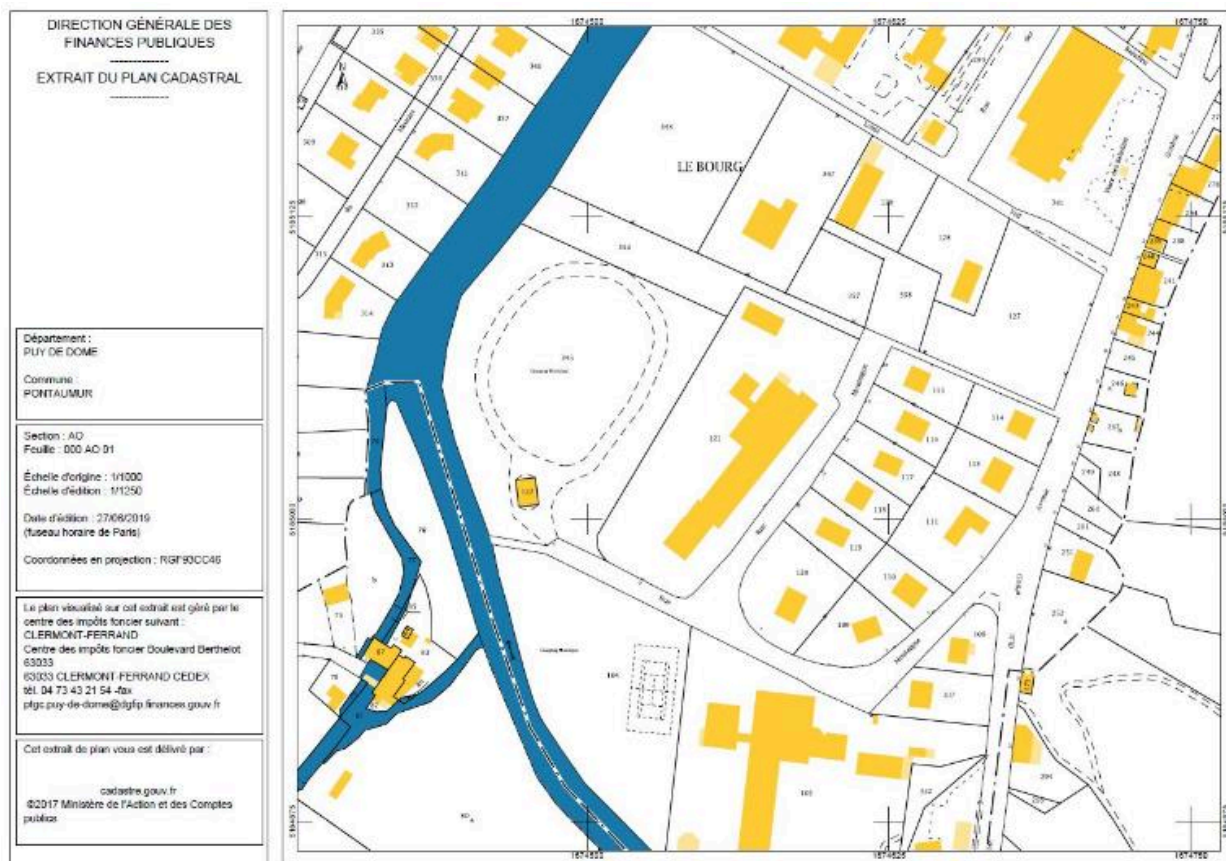
Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan de situation, d'après le plan cadastral, au 27 juin 2019.

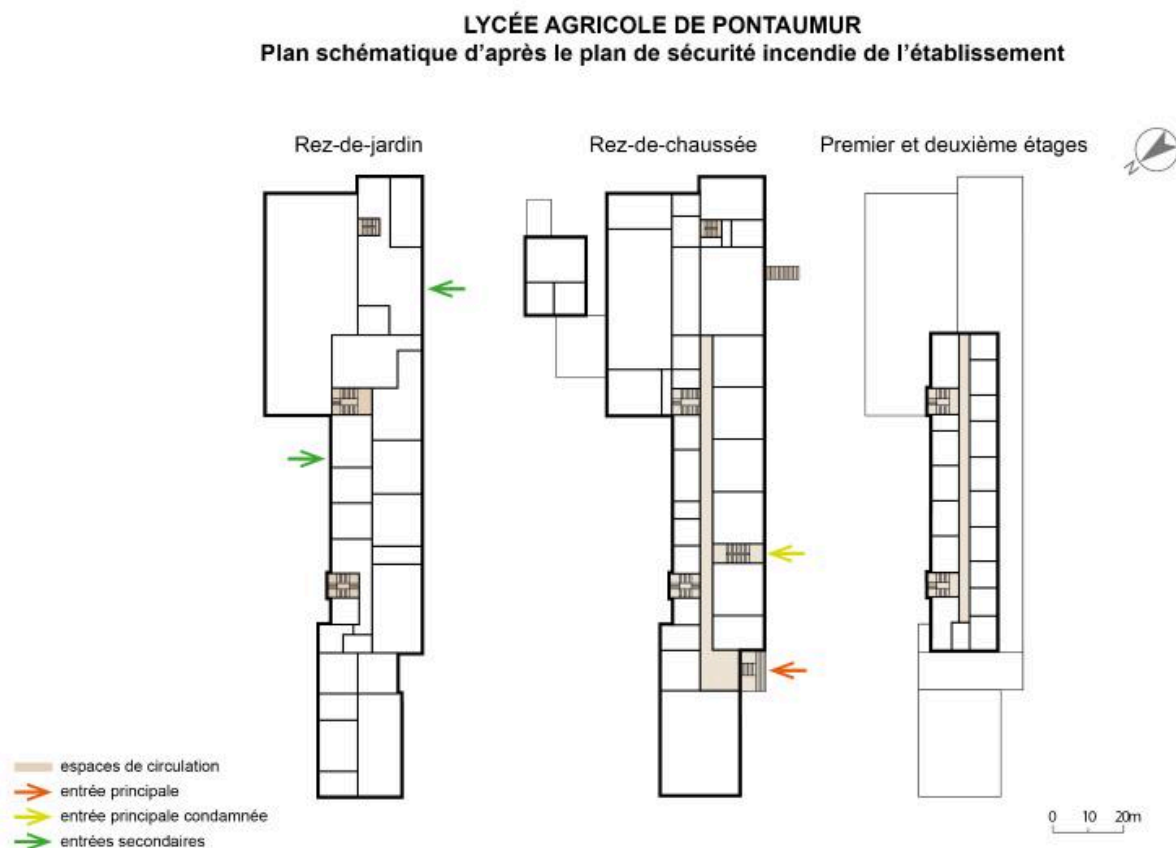
IVR84_20196300152NUDA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand, Auteur de l'illustration (reproduction) : Service du cadastre

Date de prise de vue : 2019

© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan schématique des trois niveaux, état 2019 : une des deux entrées principales d'origine a été condamnée pour recevoir l'infirmerie.

IVR84_20196300250NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan du lotissement, 13 février 1962, modifié le 1er juin 1962, par Georges Galinat, architecte de la ville de Riom.
(Photo chercheur.)

Référence du document reproduit :

- **Plan de lotissement.**

AC Pontaumur. **Plan du lotissement**, par Georges Galinat, 13 février 1962, modifié le 1er juin 1962, 0,02PM.

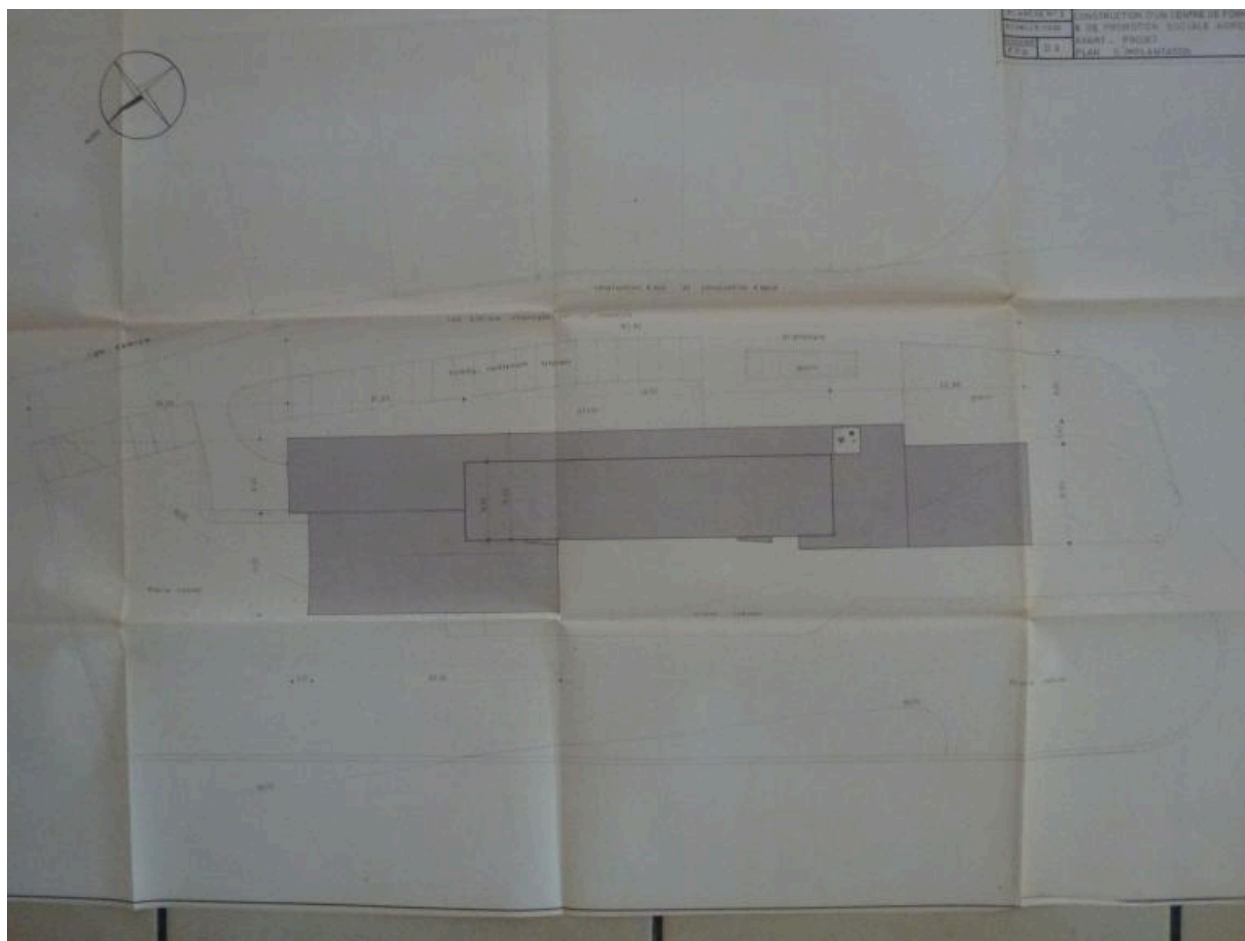
AC Pontaumur : 14 W 44

IVR84_20196300158NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Avant-projet par G. Galinat et F. Jaffeux. Plan d'implantation, éch. 1/200, 2 octobre 1967. Photo chercheur.)

Référence du document reproduit :

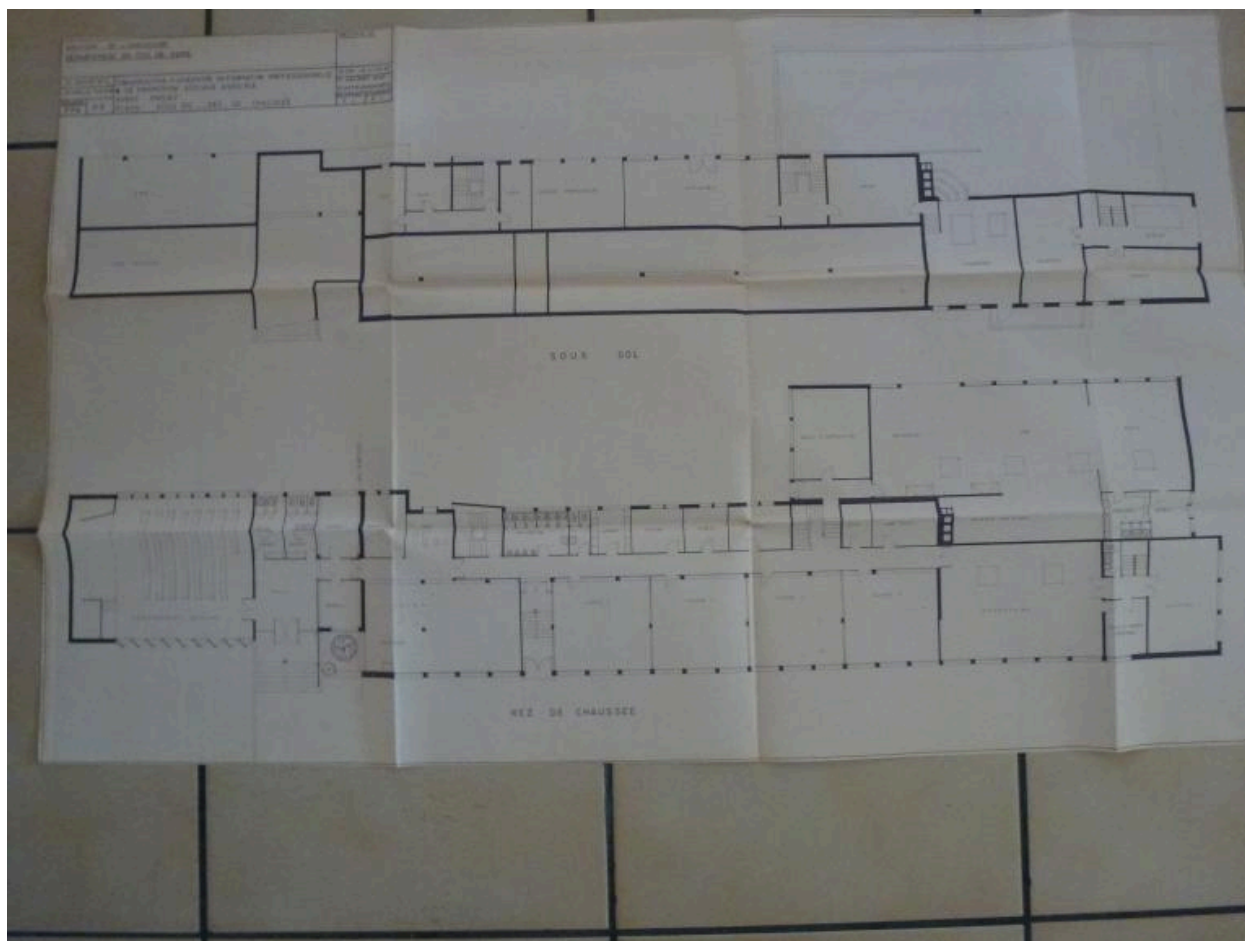
- **LPA Pontaumur. Avant-projet, 1967.**
AC Pontaumur. **CFPA, puis LPA de Pontaumur. Avant-projet**, par Georges Galinat, architecte de la ville de Riom. 2 octobre 1967.
Plan d'implantation.
Façades et coupes.
Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée.
Plans des étages.
AC Pontaumur : 8 W 12

IVR84_20196300154NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Avant-projet, par G. Galinat et F. Jaffeux. Plans du sous-sol et rez-de-chaussée, éch. 0,01pm, 2 octobre 1967. (Photo chercheure.)

Référence du document reproduit :

- **LPA Pontaumur. Avant-projet, 1967.**

AC Pontaumur. **CFPA, puis LPA de Pontaumur. Avant-projet**, par Georges Galinat, architecte de la ville de Riom. 2 octobre 1967.

Plan d'implantation.

Façades et coupes.

Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée.

Plans des étages.

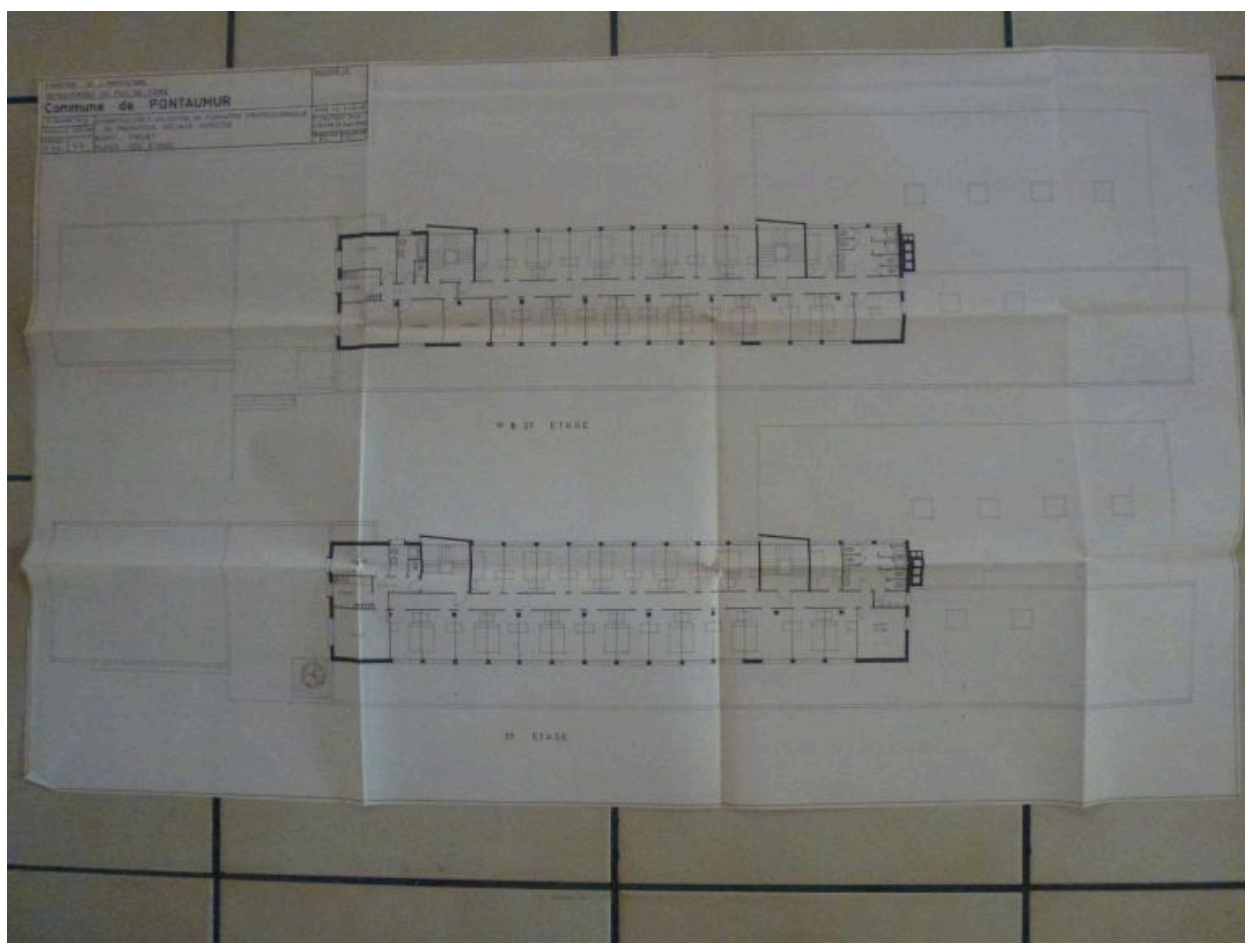
AC Pontaumur : 8 W 12

IVR84_20196300155NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 20019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Avant-projet, par Georges Galinat et F. Jaffeux, 2 octobre 1967. Plans des étages. (Photo chercheure.)

Référence du document reproduit :

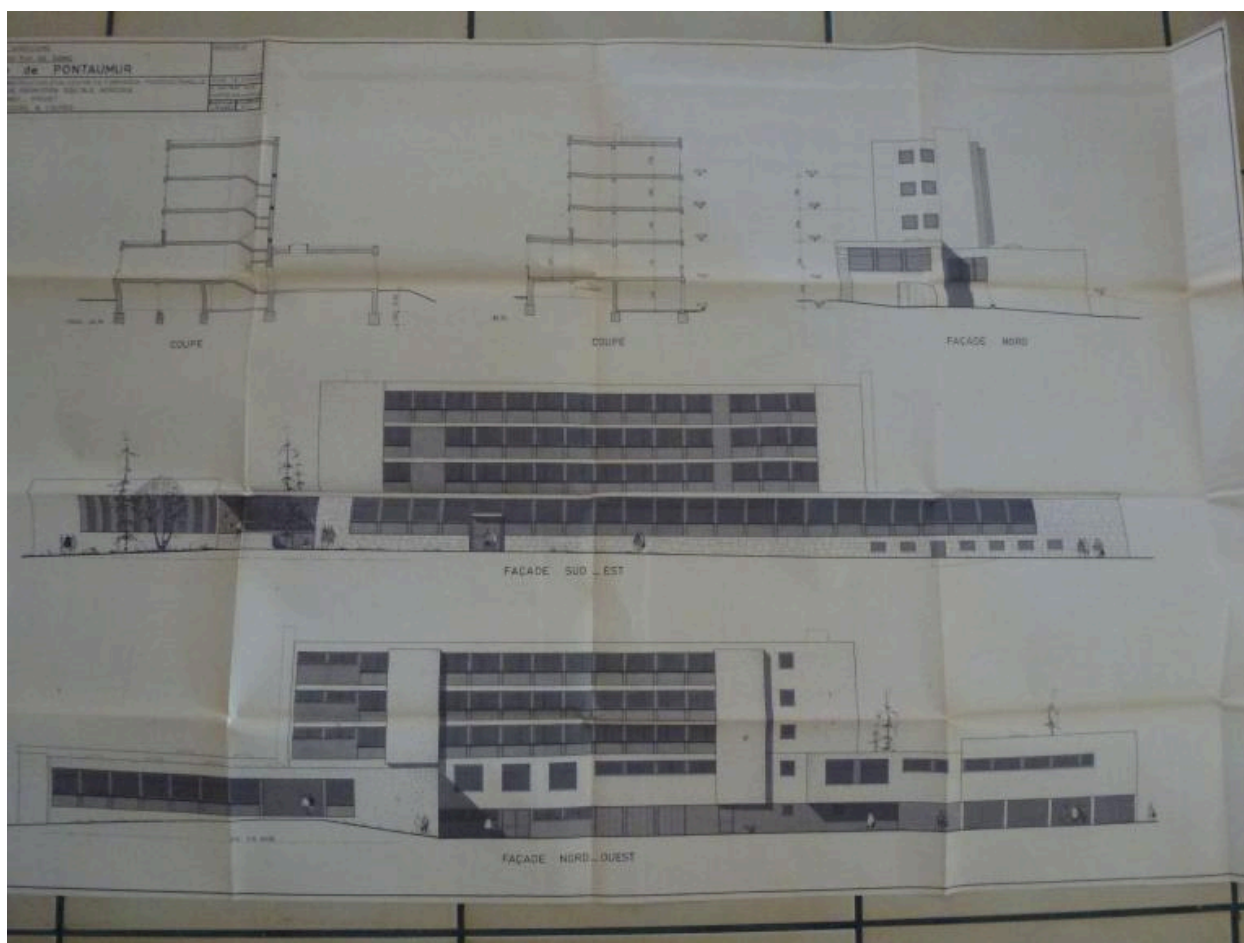
- **LPA Pontaumur. Avant-projet, 1967.**
AC Pontaumur. **CFPA, puis LPA de Pontaumur. Avant-projet**, par Georges Galinat, architecte de la ville de Riom. 2 octobre 1967.
Plan d'implantation.
Façades et coupes.
Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée.
Plans des étages.
AC Pontaumur : 8 W 12

IVR84_20196300156NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Avant-projet, par Georges Galinat et F. Jaffeux, 2 octobre 1967. Façades et coupes. (Photo chercheure.)

Référence du document reproduit :

- **LPA Pontaumur. Avant-projet, 1967.**
AC Pontaumur. **CFPA, puis LPA de Pontaumur. Avant-projet**, par Georges Galinat, architecte de la ville de Riom. 2 octobre 1967.
Plan d'implantation.
Façades et coupes.
Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée.
Plans des étages.
AC Pontaumur : 8 W 12

IVR84_20196300157NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale avec entrées : la porte d'entrée à droite, surmontée des drapeaux, a été condamnée (en 2019, soit avant démolition, le vestibule était transformé en infirmerie) ; quant à l'auvent formant hall d'entrée surmonté de l'acronyme LPA, il abrite en 2019 deux volières, dont celle de la mascotte de l'établissement, le perroquet Hélios.

IVR84_20196300113NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale depuis le fond de l'impasse Montaigne (depuis le nord-est). À droite du cliché, on aperçoit des éléments du chantier de construction de l'édifice de remplacement.

IVR84_20196300153NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade principale depuis le nord-est : la volée à droite est l'escalier de secours de la cantine, l'escalier en vis est celui de l'internat.

IVR84_20196300112NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Extrémité nord de l'établissement (la partie ouverte correspond à la salle du réfectoire, la partie aveugle aux cuisines). Au fond, on distingue le clocher de l'église de Pontaumur, située en contre-haut du centre-ville. La présence de la grue atteste des travaux entrepris afin de remplacer l'édifice étudié destiné à la démolition.

IVR84_20196300131NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Extrémité sud de la façade principale : on distingue les deux volières qui ont été installées sous l'auvent, puis à gauche la salle polyvalente dont les baies ont été traitées en façade en dents de scie. Au-devant de la salle s'élève un hôtel à insectes en forme de perroquet (il ne s'agit pas d'une oeuvre créée dans le cadre du 1% artistique, les lycées agricoles n'y ayant été sujets qu'à partir de 1980).

IVR84_20196300114NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Élévation arrière (ouest), prise depuis le terrain de camping municipal. L'excavation du premier plan (effectuée dans le cadre des travaux pour le nouvel établissement) remplace l'ancienne cour des élèves, dans laquelle prenaient place plusieurs volières.

IVR84_20196300118NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les travaux de construction du nouvel établissement ayant débuté en octobre 2018, ce cliché atteste de l'état de l'ancien établissement à l'arrivée des engins.

IVR84_20196300144NUCA

Auteur de l'illustration : Olivier Morel

Date de prise de vue : 2018

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Couloir central du rez-de-chaussée avec portes à hublot du sud vers le nord) : à droite, principalement les salles de classe, à gauche, les bureaux de l'administration, les escaliers, et quelques laboratoires.

IVR84_20196300115NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Salle de travaux pratiques : aquarium (le lycée étant, en 2019, spécialisé dans les professions liées à l'animalerie).

IVR84_20196300116NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Escalier situé approximativement au centre de l'établissement. l'épaisseur des pavés de verre correspond à une saillie sur l'élévation arrière. Pour un second escalier, le même principe d'éclairage a été adopté.

IVR84_20196300117NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



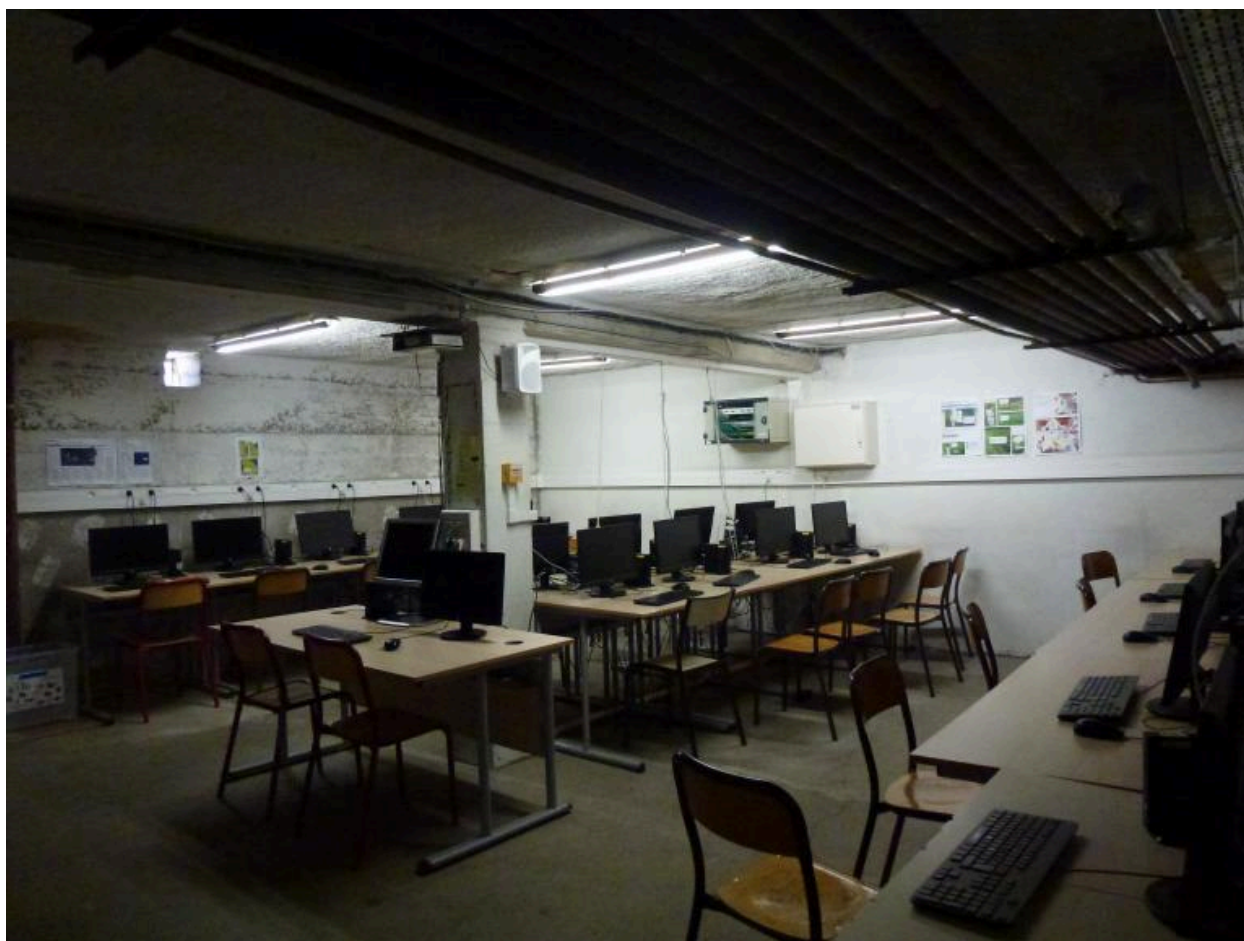
Internat : salle des lavabos, au premier étage. Les baies ouvrent à l'ouest.

IVR84_20196300137NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



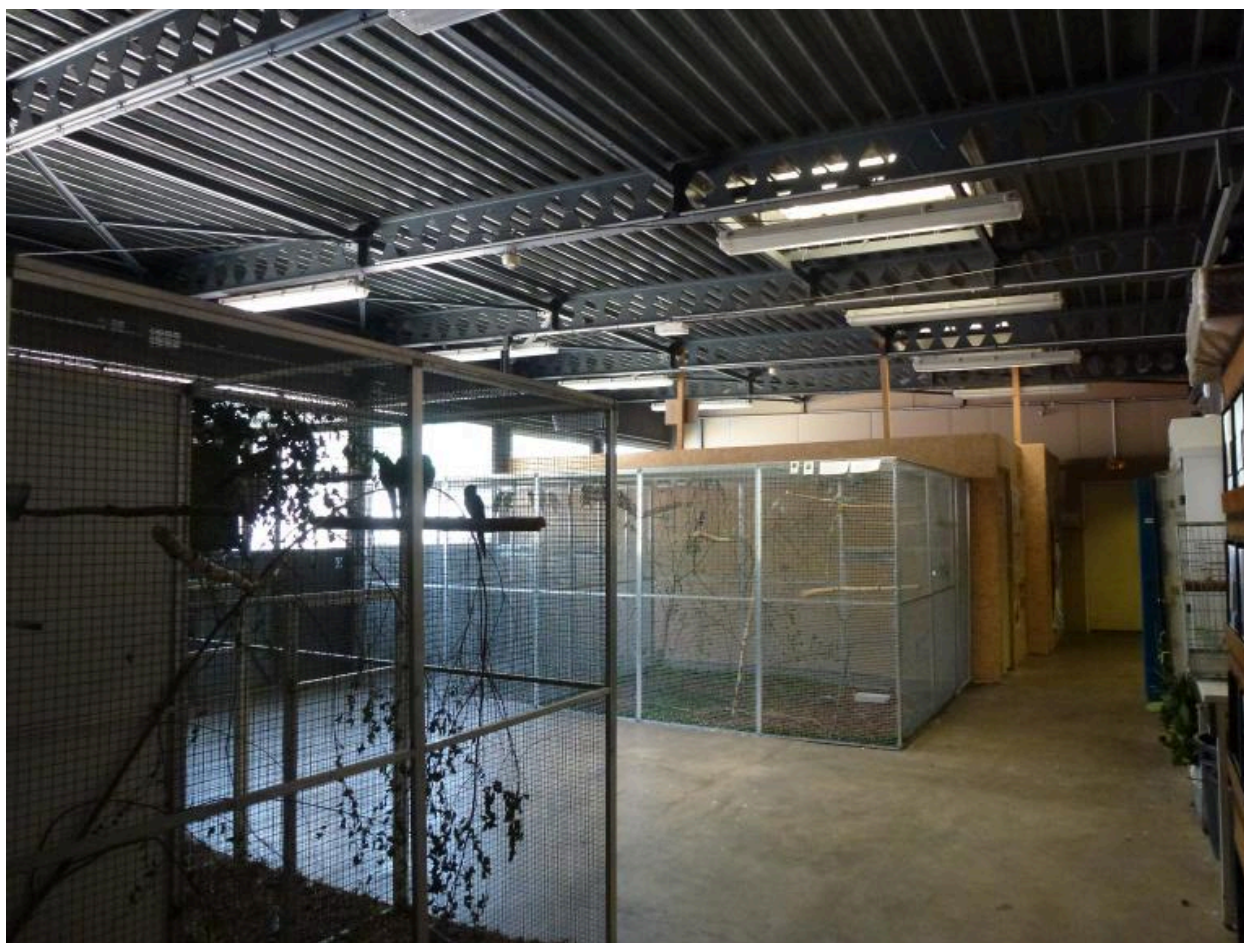
À l'ouest, dans le niveau servant de socle à l'édifice (en façade principale, les degrés d'accès le font passer inaperçu), un garage (ou un lieu de stockage ?) a été aménagé en salle d'informatique.

IVR84_20196300134NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Garages abritant les volières pendant la durée des travaux de construction du nouvel établissement.

IVR84_20196300136NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier étage de l'internat (niveau destiné aux filles) : couloir central, dans le sens nord-sud. Au fond, un appartement de fonction a été transformé en chambres d'élèves.

IVR84_20196300135NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation